

**VENDREDI 13 DECEMBRE 2024**

**HÔTEL DU DEPARTEMENT**

**BUDGET PRIMITIF  
POUR 2025**

**ALLOCUTION**

**DE MONSIEUR NOËL BOURGEOIS**

**PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**DES ARDENNES**

Mes Chers Collègues,

Le 8 novembre dernier, notre Assemblée a débattu des Orientations Budgétaires de notre collectivité pour 2025. Le projet de Budget qui vous est soumis aujourd'hui, à la date prévue de notre séance plénière, s'inscrit pleinement dans ces orientations.

Avant d'entrer plus en détail dans l'examen de ce Budget, je veux adresser toutes nos félicitations à notre collègue Lionel VUIBERT, élu dimanche dernier député de la 1<sup>ère</sup> circonscription des Ardennes.

J'en profite pour dire aux parlementaires ardennais qu'il est grand temps de convaincre le gouvernement à venir que nous sommes arrivés au bout d'un système en ce qui concerne le financement des collectivités départementales.

Nous ne pourrions plus continuer à financer des dépenses qui nous sont imposées sans avoir les recettes à mettre en face. On ne peut plus assumer par exemple les conséquences de la politique migratoire de l'Etat, avec une prise en charge des Mineurs Non Accompagnés qui représente pour nous un coût cumulé de 23 M€, compensé à hauteur d'1 M€, et qui embolise nos structures d'accueil.

Il faut dire aussi qu'avec les gouvernements Borne et Attal, nous avons été particulièrement servis. Je rappelle que cette année les conséquences financières de toutes leurs décisions auront pour effet une augmentation de nos dépenses de 19,6 M€, compensés à moins de 2 M€. On ne peut plus continuer comme ça !

Ce qu'il nous faut, ce n'est pas plus de dépenses, c'est plus de recettes nouvelles.

Je ne vous cache pas mon inquiétude sur la pérennité du fonds de sauvegarde ou la reconduction du « Geste 24 », compte tenu de la situation financière apocalyptique de notre pays laissée par Bercy avec 3 228 Milliards de dettes qui engendrent 60 Milliards d'intérêts par an.

De grandes incertitudes existent concernant le montant des recettes comme des charges supplémentaires à venir décidées par l'Etat. L'absence de Loi de Finances votée pour 2025 nous confronte à une situation inédite, puisque nous ne disposons à ce jour d'aucune donnée précise ni de prévision de dotations ou de dépenses contraintes, qui représentent la plus grande part de notre budget.

La chute du gouvernement a entraîné l'annulation de toutes les mesures annoncées, positives ou négatives pour les Départements, concernant par exemple la hausse des DMTO, le FCTVA, les mesures

salariales et sociales, mais aussi la ponction prévue au titre de la contribution des collectivités au financement du déficit budgétaire de l'Etat, pour ne citer que ces exemples.

Dans le même temps nos dépenses incontournables liées au vieillissement de la population, aux allocations individuelles de solidarité, à l'entretien nécessaire des bâtiments et de la voirie, mobilisent des moyens qui réduisent d'année en année nos marges de manœuvre pour investir, alors même que nos efforts continus de rigueur et de gestion menés depuis 2018 nous ont permis jusqu'à maintenant de garder la tête hors de l'eau et de conserver des possibilités d'emprunt.

Demain le tiers, voire la moitié des Départements seront en grande difficulté, ce qui limite encore plus la portée de l'actuelle péréquation horizontale, sans parler des probables ponctions futures de l'Etat, confronté à une dette et à un déficit budgétaire sans précédents.

Il faut craindre par exemple, tôt au tard, que nous soyons appelés à combler le déficit de la CNRACL par une hausse significative de notre cotisation, qu'elle soit étalée sur les 3 ou 4 années à venir. Et je rappelle tout de même aussi que le reste à charge des allocations de solidarité s'élève rien que cette année à plus de 40 M€, dont 3,4 M€ au titre des Mineurs Non Accompagnés.

Est-il normal qu'un département comme le nôtre perçoive des DMTO à hauteur de 93€ par habitant alors que d'autres en sont à plus de 600€ par habitant ?

Est-ce notre faute si nous sommes situés dans ce qu'on appelle la diagonale du vide alors que d'autres ont la chance d'être sur l'arc atlantique ou méditerranéen ?

Je n'ai de cesse depuis plus de deux ans, lors de nombreuses rencontres avec différents ministères, de réclamer une véritable péréquation imposée par l'Etat avec des critères objectifs de pauvreté, afin de donner aux départements réellement les plus en difficulté une véritable bouffée d'oxygène. Nous avons aujourd'hui des territoires à deux vitesses avec une grande partie de nos concitoyens qui se sentent abandonnés, oubliés de la République. Si cette véritable péréquation ne se met pas rapidement en place, je ne donne pas cher de notre peau et 2026 sera pour nous l'année de tous les dangers.

Dans l'immédiat, le gouvernement démissionnaire a élaboré une loi de finances spéciale servant à expédier les affaires courantes. Il va de soi que les mesures qui seront prises par le futur gouvernement dans le cadre de la Loi de finances pour 2025, lorsqu'elle sera applicable, comporteront sans aucun doute leur part de

charges supplémentaires et de réduction de recettes mises sur le dos des Départements, qu'il s'agisse de dotations en baisse ou de dépenses supplémentaires, et même sans doute les deux.

Je serai donc inévitablement amené à vous proposer le moment venu d'en tirer les conséquences sur le Budget tel qu'il vous est proposé aujourd'hui.

A ce jour et en l'état actuel des données et des tendances que nous connaissons, je vous propose donc pour 2025 de maintenir dans les grandes lignes les objectifs prévus :

- contenir notre épargne nette à un montant de – 9 M€,
- inscrire un montant de 37M€ en crédits d'investissement consacrés aux routes, collèges et bâtiments,
- recourir pour cela entièrement à l'emprunt, à hauteur de 36,4M€
- maintenir à un niveau constant toutes nos politiques de solidarité, pour un montant total de 226,4 M€,
- poursuivre toutes nos actions volontaires, pour un montant global de 5,5 M€, dont 2,5 M€ en direction de l'éducation, du sport et de la culture.

Dans un contexte institutionnel qui restera très incertain, qu'il s'agisse du gouvernement ou des majorités au sein de l'Assemblée nationale, je tiens à ce que notre Assemblée adresse

aujourd'hui le message à tous les Ardennais de notre volonté de poursuivre en 2025 l'ensemble des politiques de proximité que nous mettons chaque jour en œuvre à leur service et au service du territoire ardennais.

Mes Chers Collègues, notre réunion d'aujourd'hui marque aussi une date particulière pour notre Conseil départemental, et surtout pour notre Directeur Général des Services Igor DUPIN, puisqu'elle est à la fois sa dernière séance et son dernier jour d'activité professionnelle, car une retraite bien méritée commence demain pour lui.

Je veux lui adresser publiquement toute ma gratitude et la vôtre, en vous rappelant que vous êtes conviés ce soir à un moment de convivialité en son honneur.